

PLANIFICATION GLOBALE
FRANÇAIS – TROISIÈME ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE (FRA506)

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT 5 ^E SECONDAIRE			
Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 %	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 %	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 %
Lire (40 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture d'œuvres littéraires : romans, pièces de théâtre, etc.* ▪ Lecture de textes variés : extraits de romans, textes poétiques, argumentatifs, etc. ▪ Évaluations diverses en lien avec la lecture des textes : questionnaires de lecture, prise de notes, etc. <p>*Les élèves doivent lire au moins cinq œuvres complètes par année.</p>		
Écrire (50 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tâches complexes de rédaction : textes courants et littéraires ▪ Tests de grammaire 		
Communiquer oralement (10 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de parole de formes diverses (individuellement, en équipe ou en groupe) ▪ Écoute de documentaires et de films (avec prise de notes ou questionnaire) 		

*La note finale en écriture est composée de **50% de la note de l'école et de 50% de la note de l'épreuve ministérielle**. Il est important de signaler que la réussite du cours de français langue d'enseignement est **obligatoire** pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). L'élève doit obtenir 60% pour l'ensemble des volets et avoir un minimum de 50% dans chacun des volets.*

→ Chaque enseignant(e) se réserve le droit de modifier la planification ou d'ajouter des évaluations supplémentaires au besoin.